

Crise sociale liée au coronavirus **Pour une réponse globale au secteur associatif**

Nos collectivités locales mettent en place différents plans de soutien pour compléter l'action de l'Etat. **A ce jour, l'impact sur les associations est insuffisamment identifié et insuffisamment pris en charge.**

Ce lundi 25 mai, en commission permanente, ont été déposés, **directement sur table, sans étude ni débat préalables**, différents rapports en vue de répondre au gré des demandes, aux interpellations faites au Conseil départemental.

La responsabilité de la collectivité est de développer une **vision claire et globale pour répondre à l'ensemble des besoins et d'aller au-devant des demandes** pour un accompagnement social efficient.

Voter le maintien des subventions sport et culture est une bonne chose, accompagner le secours populaire à hauteur de 15 000 € va dans le bon sens.

Mais, sur l'urgence alimentaire, cela fait deux mois que nous avons interpellé notamment pour épauler le secours populaire et l'ensemble des associations caritatives. Aujourd'hui, nous aurions dû débattre de moyens exceptionnels pour garantir l'accompagnement des personnes fragilisées. Une nouvelle fois, les propos de Christian Gillet n'apportent rien d'autres que de la polémique stérile et politicienne.

Par ailleurs, de nombreuses associations employeuses de personnels font face à **de nombreux problèmes de trésorerie**, des structures d'insertion sont confrontées à des **salariés en difficulté** de déplacement, l'offre culturelle et de loisirs va **devoir s'adapter durablement à de nouvelles contraintes organisationnelles**. Le Conseil départemental doit être un partenaire fiable et présenter une feuille de route cohérente face aux enjeux révélés par la crise.

Pour contester cette insuffisance face aux précarités et ce manque de réalisme, nous n'avons pas pris part au vote.

Dans les médias, nous constatons la communication, au cas par cas, de la majorité de droite. Cela ne répond pas aux besoins des acteurs du terrain. Un plan global permettrait aux associations d'être assurées du soutien de la collectivité pour traverser cette crise, puis de disposer des capacités à être des acteurs majeurs de la relance.

En commission permanente, à notre demande, les associations ont été intégrées au plan d'aide en faveur du tourisme. Mais **pourquoi un plan d'aides pour le tourisme et pas pour le social ou la culture ? Nous souhaitons une démarche globale, cohérente, partagée et lisible de tous**. Dans cette période plus que jamais, nous devons travailler aux côtés du plus grand nombre.

Pour le groupe l'Anjou en action,

Fatimata Amy
Conseillère départementale du canton Angers 3

Sophie Foucher Maillard
Conseillère départementale du canton Angers 5